



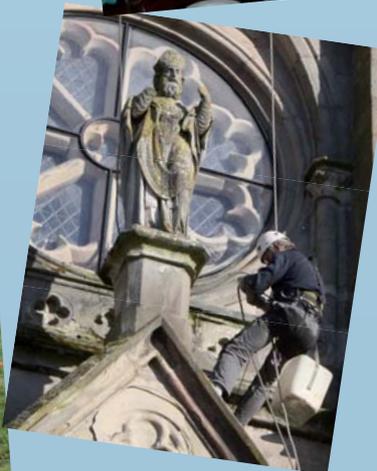
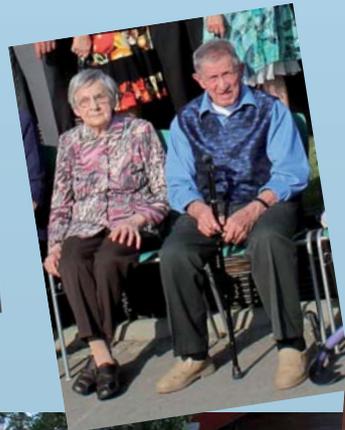
COUME

**Informations
Municipales**

Décembre 2014

Sommaire

Le mot du Maire
Séances du conseil
Chasse et Ccpb
Etat civil
La vie communale
La vie associative
Les écoles
1944 : la libération
Le coin du citoyen
Infos pratiques



Le mot du maire

La navigation devient hasardeuse y compris pour les élus entre une réforme cantonale qui entre en application en 2015, le redécoupage des arrondissements qui voit la Sous-Préfecture de Boulay fusionner avec celle de Forbach, la question de la suppression ou du maintien des conseils généraux et le redimensionnement très controversé des régions. Cette instabilité institutionnelle sclérose les projets et étouffe les stratégies à tous les niveaux. Plus grave : elle renforce l'incompréhension des citoyens à l'égard des politiques publiques.

Pour les habitants de nos communes, les préoccupations quotidiennes sont ailleurs. Ils ont redit leurs priorités en se rendant massivement aux urnes à l'occasion des élections municipales après avoir boudé les autres échéances un an plus tôt.

Un nouveau conseil municipal est en place depuis le mois d'avril qui n'a pas tardé à prendre les décisions concrètes pour répondre aux besoins du moment. Et la mise en place d'un service d'accueil périscolaire au 1^{er} jour de la rentrée de septembre en fut l'illustration. La commune pourra, dans l'avenir, s'appuyer sur cette structure pour ouvrir d'autres services à la population tels le portage de repas pour nos seniors que nous proposerons à compter du mois de janvier.

D'autres projets se dessinent pour 2015 que nous essaierons de conduire dans le respect de nos moyens et en nous efforçant de capter les rares opportunités financières qui se présenteront.

Nous avons eu le plaisir cette année, de célébrer quelques anniversaires remarquables qui furent chaque fois l'occasion d'évoquer des souvenirs et des événements du passé qui appartiennent à notre mémoire collective. Je remercie les personnes qui nous ont livré leur témoignage en cette année 2014 marquée par les commémorations historiques.

Saluons aussi celles et ceux, qui par leurs initiatives, agrémentent notre quotidien, qui se lancent dans le challenge de l'entreprise, qui donnent à la collectivité de leur temps et de leur énergie. Nous espérons que les instants de convivialité et de rencontre relatés dans notre bulletin séduiront les familles qui se sont installées récemment à Coume et auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

Merci à toutes et à tous

Jean-Michel BRUN
Maire de COUME

Bonne année 2015.

Vous êtes très amicalement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 10 janvier 2015 à 17h30.

Du côté du conseil

Séance du 21 février 2014

L'arrêté des comptes de l'année 2013 fait ressortir un excédent global de 84.447,05 (+ 108.767,90 en fonctionnement et -24.320,85 en investissement). Le bilan financier des travaux d'aménagement du carrefour de la rue de Téterchen et de la rue des jardins est arrêté à 351.465. /ht en dépenses de travaux et à 276.623 en recettes de subventions. Le nettoyage de la flèche de l'église et le remplacement de trois poutres dans le clocher ont été



réalisés pour un montant de 9265 /ht. La réalisation d'un placard mural de la salle du conseil municipal est également commandée auprès de la société Xylotech de Longeville les St Avold pour 9106. /ht et bénéficie d'une aide parlementaire de 2500 . Le remplacement de la débroussailleuse de la commune est également engagé pour un montant de 18500 /ht avec également une subvention d'Etat de 2500 . Le conseil tire les premiers enseignements de l'enquête sur l'accueil périscolaire menée auprès des familles du village et qui sont favorables à la mise en place de ce service à Coume. S'agissant de la dernière réunion du conseil avant les élections municipales, le maire remercie l'ensemble des élus pour le travail réalisé au cours du mandat qui s'achève.



Séance du 19 mars 2014

C'est une séance très particulière emprunte d'une certaine solennité, en présence de public au cours de laquelle il est procédé à l'installation du nouveau conseil municipal et à l'élection du maire et des adjoints. Une seule candidature est enregistrée pour les postes à pourvoir. Jean-Michel Brun est reconduit dans les fonctions de maire ; Raymond Dechoux, Jean-François Muller et Viviane Weisse sont successivement élus dans les fonctions d'adjoint. Le maire et le 1^{er} adjoint sont désignés pour représenter la commune au sein du conseil de la communauté de communes du pays boulageois.



Du côté du conseil

Séance du 17 avril 2014

Le nouveau conseil découvre la réalité du budget communal expliqué et présenté en début de séance. Les dépenses et recettes de fonctionnement sont estimées à 414.790. La section d'investissement comporte 348.106 parmi lesquels des acquisitions de terrains pour 60300 (rue de la forêt et autres), des achats de matériel pour 44000 (débroussailleuse, placard mairie, informatique, photocopieuse, etc..), des travaux forestiers pour 25000. Environ 100000 sont provisionnés en vue des programmes futurs pour lesquels des études pourraient être lancées en 2014. Les élus décident de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2013. La mise en place définitive du conseil est réalisée



avec la création et la composition des commissions communales. Le projet d'accueil périscolaire prend forme et le conseil en adopte les grandes lignes à savoir : les horaires, les tarifs, le personnel d'encadrement et d'animation. La gestion de la nouvelle structure sera confiée à l'ASBH (association sociale et sportive du bassin houiller) ; une convention ainsi qu'un projet éducatif et pédagogique seront conclus avec la commune. Quatre jeunes du village seront recrutés dans le cadre des jobs d'été.



Séance du 18 juillet 2014



A quelques semaines de la rentrée, le périscolaire constitue le point central de la séance.



Pour les besoins d'encadrement de la nouvelle structure, un toilettage des contrats de travail du personnel communal est réalisé. Deux agents participeront à une formation Bafa pour exercer les fonctions d'animatrice ; un poste d'adjoint d'animation est créé. Le coût d'aménagement de la salle périscolaire est estimé à 15.000 (placard de rangement, mobilier, informatique, etc..) ; des demandes de subvention

ont été déposées auprès du Conseil Régional et de la CAF. Le conseil approuve l'état prévisionnel des coupes en forêt communale pour un montant estimé de 65000. La remise en état des voiries après les travaux d'assainissement rue de Niedervisse et rue de la forêt est autorisée pour un montant de 11244 /ht. Il est également décidé de réaliser un branchement d'eaux pluviales sur le terrain communal à côté du cimetière en prévision d'aménagements futurs. Le conseil autorise le remplacement du poteau d'incendie de la ferme Esch. Le devis de 3985 /ht pour le remplacement du copieur de la mairie est accepté. La commission consultative de la chasse est constituée en prévision de l'ouverture de la campagne de renouvellement des baux pour la période 2015-2024.



Du côté du conseil

Séance du 02 octobre 2014

Le renouvellement du bail de la chasse communale pour la période 2015-2024 constitue le plat de résistance de la réunion. A l'occasion de la consultation des propriétaires fonciers, 131 propriétaires sur 180 représentant 1035ha sur une surface totale de 1375ha se sont prononcés en faveur de l'abandon du produit de la chasse à la commune. Comme convenu, la commune procédera au reversement du produit de la location à la caisse d'assurance accident agricole de la Moselle, la somme versée venant ainsi en déduction du montant de l'impôt foncier non bâti payé annuellement par chaque propriétaire. Le conseil délibère en faveur du maintien d'un lot unique constitué du ban communal et de la réserve du bois des Trembles (25ha) située sur le territoire de la commune de Guerting. Les demandes de réserves et d'enclaves déposées par plusieurs propriétaires sont examinées avant d'être présentées à la commission consultative de la chasse communale qui est convoquée le 21 octobre. Un premier bilan sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire révèle que 439 enfants ont été accueillis en septembre. La fréquentation progresse et les retours des familles sont positifs sur la qualité de l'accueil et du service mis en place. Le conseil charge le bureau d'études Stéphane Thalgott de la réalisation d'une étude portant sur trois projets : la requalification de la rue de la Colline, la réalisation d'un aménagement sur l'espace à proximité du cimetière et la création d'un stade multi-sports à proximité du complexe sportif. Cette mission d'avant projet devra permettre de faire le choix des investissements au cours des prochaines années. Le conseil accepte la proposition d'honoraires du bureau pour un montant de 6950 /ht. Le conseil approuve également le devis présenté par les services de l'ONF pour un montant total de 21 019,46 HT pour la réalisation des travaux d'exploitation 2014-2015.



Séance du 31 octobre 2014

Le conseil municipal doit entériner les avis émis par la commission consultative de la chasse communale. La superficie du territoire de chasse est fixée à 1 401 ha dont les 26 ha du bois des trembles situés sur le ban de la commune de Guerting. Les demandes de réserves sont acceptées pour une surface totale de 196ha et les enclaves pour 16ha. La surface du lot unique est de 1190ha dont 361 ha de forêt ; le loyer annuel est fixé à 13614 et fera l'objet d'une convention de gré à gré avec M. Dominique Loges, adjudicataire au cours du bail précédent. Le produit de la location des réserves et enclaves s'élève à 2403 . Le conseil désigne Mme Muriel Berviller pour exécuter les opérations de recensement qui se dérouleront dans la commune du 15 janvier au 14 février 2015. Les loyers communaux augmentent de 0,47% au 1er janvier 2015. Le bois d'affouage passe à 12 le stère. L'achat d'une nouvelle tondeuse autoportée est décidé ; le devis « Bois et Jardins » d'un montant de 12 079,20 HT est approuvé. Le conseil étudie la proposition de créer un espace multisports complété d'une piste de skate à proximité du complexe sportif pour compléter les équipements à disposition des écoles, du périscolaire, des associations et de la jeunesse du village. L'avant-projet du bureau d'études Thalgott porte sur un coût prévisionnel de 59 840,00 HT. Le maire est chargé de rechercher les aides financières qui pourraient accompagner ce projet. Une consultation sera lancée auprès des personnes de plus de 60 ans en vue de proposer un service de repas livrables à domicile sur la base d'un prix de 5,50 .

La chasse en Moselle

A la suite de son rattachement à l'Empire allemand en 1870, le département de la Moselle comme les deux départements alsaciens, a été soumis à un régime particulier pour la chasse. Le droit de chasse appartient, comme partout en France, à chaque propriétaire foncier, mais celui-ci ne peut pas en disposer à sa guise. Le droit de chasser sur les terres est administré par la commune, pour le compte et au nom de l'ensemble des propriétaires.

Le renouvellement du bail

La commune a engagé, dès septembre, la procédure de renouvellement du bail de la chasse communale pour la période allant du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024. Les 180 propriétaires ont tous été consultés, par courrier, pour qu'ils se prononcent sur l'affectation du produit annuel de la chasse (environ 17000 au titre du bail en cours). Cette somme peut être répartie entre les propriétaires au prorata de la superficie. La commune avec un ensemble foncier de 1375 hectares dont 400 hectares de forêts est de loin le propriétaire le plus important du ban communal. Elle dispose même de près de 26 hectares situés sur le ban de la commune de Guerting avec le bois des Trembles. Le produit de la chasse peut également être abandonné au profit de la commune qui le reverse à la caisse d'assurances accidents agricoles de la Moselle, la somme reversée vient en déduction des impôts payés par chaque propriétaire. C'est ce choix qui a été fait par une grande majorité de propriétaires.

La seconde étape a concerné la définition du mode de location de la chasse. La réglementation prévoit deux possibilités, soit l'établissement d'une convention de gré à gré entre la commune et le locataire actuel de la chasse qui peut ainsi exercer un droit prioritaire, soit la mise en adjudication sous pli cacheté ou par enchères montantes après extinction de 3 bougies. L'actuel locataire a demandé l'application de la convention de gré à gré.

Enfin les propriétaires disposant d'une superficie de plus de 25 hectares d'un seul tenant, peuvent réserver à leur profit le droit de chasser sur leurs terrains. 4 demandes ont été déposées en mairie, puis examinées par une commission spéciale. Le conseil municipal est consulté à chaque étape de la procédure.

Quelques particularités.

La période d'ouverture de la chasse va du 23 août au plus tôt jusqu'au 1^{er} février. Mais par dérogation à ces dates, le chevreuil mâle peut être chassé à partir du 15 mai, le sanglier à partir du 15 avril tout comme le renard. Les dégâts causés aux cultures par les sangliers font l'objet d'une indemnisation, non pas par le locataire de la chasse, mais par un fond départemental d'indemnisation. Le maire doit désigner un expert chargé d'estimer le montant des dégâts.



Communauté de communes

Le conseil communautaire nouvelle formule compte désormais 48 délégués représentant les 26 communes membres. Le budget 2014 avait été adopté dès le début du mois de mars pour éviter tout retard dans la poursuite des différents chantiers, un budget qui avoisine les 18,5 millions d'euros avec les compétences assainissement et ordures ménagères. Deux grandes tendances s'y détachent. L'environnement et les économies d'énergie affichent leur priorité avec la création d'un réseau de chaleur utilisant pour la piscine communautaire la ressource de chaleur produite par la prochaine usine de méthanisation et dans le même temps toute une série de travaux d'amélioration énergétique à la piscine. Environnement toujours avec les travaux d'extension de la déchetterie afin de récupérer toujours davantage de déchets valorisables. La deuxième priorité est orientée sur le soutien à l'économie et à l'emploi avec des participations financières dans les extensions et implantations pour les entreprises SIB ADR, Alsapan, Ackermann et Laglasse. L'appui constant de la CCPB à la formation en s'appuyant sur la structure du lycée professionnel de Boulay s'inscrit dans la même préoccupation.

Etat civil

A la date du 1er décembre 2014, le nombre des habitants de la commune s'élève à 701, soit 340 hommes et 361 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 145.

La doyenne résidant à Coume : Mme Vieira Marie-Jeanne née le 20 décembre 1919 à Coume.

Le doyen résidant à Coume : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Naissances

Naissances enregistrées depuis le 18 décembre 2013 : 6

Léandro Lecchini Bastuck est né le 18 décembre 2013 à Peltre

Louison Petry est née le 25 mars 2014 à Peltre

Lylou Dalstein-Gouraud est née le 5 mai à St Avold

Damien Jacob est né le 21 mai à Metz

Thiméo Salvatore Coulon-Dreistadt est né le 29 mai à Saint-Avold

Gabriel Kaumanns est né le 21 octobre à Saint-Avold

Mariages

5 mariages ont été célébrés cette année en mairie :

Séverine Toffin et Benoît Pouilleux le samedi 01 mars 2014

Marie Paule Engler et Gilles Daniel Meyer le samedi 07 juin 2014

Lydia Andolfi et Cyrille Lorrain le samedi 21 juin 2014

Aline Christmann et Thomas Vieira le samedi 26 juillet 2014

Sabrina Michel et Christian Kiebel le samedi 13 septembre 2014

Décès

M. Louis Ludwig est décédé le 14 mars 2014 à Creutzwald à l'âge de 95 ans.

M. Gérard Helstroffer est décédé le 21 juillet 2014 à Coume à l'âge de 81 ans.

Noces d'or , noces de diamants

M. et Mme Stremler Albert se sont mariés le 07 août 1964

M. et Mme Hestroffer René se sont mariés le 22 février 1954

M. et Mme Brun Raymond se sont mariés le 14 septembre 1954

M. et Mme Gresset Alphonse se sont mariés le 18 octobre 1954

Noces de palissandre

M. et Mme Koenig Joseph se sont mariés le 24 octobre 1949

Se sont inscrits en mairie cette année

Famille Boulanger Morgan au 21, rue principale

Famille Jager Grégory au 12, rue de la forêt

Famille Jager Sébastien au 7, rue de la colline

Mme Schabo Hélène au 5, rue basse

Famille Hestroffer Fabrice au 2, rue de la forêt

La vie communale

Marché de Noël



Un avant-goût de Noël plane dans la salle des fêtes en cette fin novembre 2013 où on peut admirer les décorations et autres objets confectionnés par de nombreux exposants. Les modes de vie ont changé, mais la tradition demeure : décorer et embellir les maisons (à l'intérieur et à l'extérieur) à partir du 1^{er} dimanche de l'avent. Et tout naturellement, on préfère le « made in Coume » aux produits étrangers. A côté des confitures, miels, fromages et autres spécialités locales, on trouve les délicieux gâteaux, café et vin chaud proposés par les nombreux bénévoles. L'occasion de passer un agréable dimanche en famille ou entre amis.

Vœux du maire

Record d'affluence pour ce premier rendez-vous citoyen de l'année qui ne s'explique pas uniquement par la présence de la députée de la circonscription ou par la proximité d'une échéance communale. La raison se trouve plus simplement dans le plaisir des retrouvailles pour



grand nombre de nos concitoyens et cette occasion offerte chaque année de passer quelques heures en toute convivialité et de satisfaire à la tradition des vœux entre voisins et amis.



Festival des jeux Ludik'Abtrak

C'est devenu un évènement incontournable pour les amateurs de jeux en tous genres : le festival du jeu Ludik'Abtrak, 3^{ème} édition, s'est tenu cette année encore à Coume à l'initiative du Foyer des Jeunes et de Culture et Liberté. Petits et grands ont pu apprécier



la diversité et exercer leur passion avec pas moins de 300 jeux mis à leur disposition. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : jeux de société, jeux d'adresse, jeux de réflexion, jeux d'éveil. Les jeux vidéo



des années 80 et 90 rencontrent un public de fans. A l'heure d'Internet et autres réseaux sociaux, il est bon de redécouvrir cette passion du jeu de société.

La vie communale

Des noces d'or, de diamant et de palissandre



Le couple Irène et René Hestroffer ouvre le bal en février avec les premières noces de diamants de l'année 2014. Soixante ans de mariage et une belle vitalité qu'ils font partager à l'association des retraités. Tout comme Marie Jeanne et Albert Stremmer qui ouvrent leur porte à la municipalité en août à l'occasion de leurs 50 années de vie commune. Direction la rue de la forêt en septembre pour une visite à Victorine (Tita) et Raymond Brun qui prennent la pose dans leur jardin pour leurs noces de diamant.



Retour rue de Guerting en octobre pour lever le verre avec Jeanne et Alphonse Gresset qui fêtent à leur tour 60 ans de mariage. L'année se termine en apothéose ou plutôt en palissandre (65 ans) en compagnie de Lucie et Joseph Koenig. Nos félicitations.



Les élections

Beaucoup de nouveaux électeurs ont étrenné leur bulletin de vote encore vierge en mars, à l'occasion des municipales. Notre photographe en a surpris quelques-uns...



Arbre de Mai

Ainsi le veut cette vieille coutume : à l'occasion des élections locales, un arbre dit « de mai » est planté devant la maison du nouvel élu. L'élection de Viviane Weisse aux fonctions d'adjointe n'a pas failli à la tradition. L'arbre décoré a été hissé dans une charrette dans laquelle le conseil municipal au complet avait pris place pour défiler dans les rues du village. La plantation de l'arbre a demandé quelques efforts récompensés par l'accueil chaleureux de Viviane et Martial réservé à tous ceux qui y avaient participé.



La vie communale

Le fleurissement



Le fleurissement d'une commune illustre bien l'attachement qu'on lui porte. A la sortie de l'hiver, l'équipe, toujours à la recherche de compositions originales et naturelles se réunit pour réfléchir à l'aménagement des massifs. Sylvain et Nathalie, complètent le groupe ; il faut de la main d'œuvre le jour des plantations. Dans la fraîcheur printanière, les premiers rayons du soleil ont été appréciés et pas uniquement par les plantes nouvelles.



Une Coumoise à l'honneur



La journée de commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale à Verdun a réuni de nombreuses personnalités parmi lesquelles Gérard Longuet, sénateur de la Meuse et M.Nacer Medah, préfet de la région Lorraine. Au micro, c'est Margaux Kremer qui a lu une lettre écrite par Stefan Zweig en réponse à Romain Rolland suite à son article « au dessus de la mêlée lors de la 1^{ère} guerre mondiale ». Plus de 1000 élèves de Lorraine et de Sarre étaient réunis pour l'occasion pour rendre hommage aux soldats

français et allemands morts durant la guerre, célébrer la réconciliation franco-allemande et manifester la volonté de construire un avenir commun.

Le salon du livre

Une centaine d'auteurs est installée sous la grande tente du salon du livre organisé par la communauté de communes du pays boulageois et parmi eux deux coumois. Daniel Dubourg est un habitué du salon auquel il prête son concours depuis sa création ; il y expose ses recueils de contes qui connaissent toujours beaucoup de succès. La présence d'Héloïse De Ré constitue l'une des révélations du salon 2014. A 14 ans, elle présente « le monde d'en bas » son premier livre qui lui donne l'occasion d'échanger avec le public, sans complexe et ravie de faire partager sa passion littéraire.



La vie communale

La fête du tracteur



Cette année encore la fête du tracteur a rencontré un grand succès. Les associations du village nous ont proposé un week-end bien rempli, avec soirée dansante le samedi et exposition de tracteurs le dimanche. Les visiteurs étaient nombreux à admirer les tracteurs d'un autre temps. Certains collectionneurs ont fait



découvrir des engins de toute beauté, comme en témoigne la photo ci dessus. C'est dans cette ambiance conviviale et chaleureuse que beaucoup se sont retrouvés autour d'une table pour apprécier le traditionnel plat proposé pour l'occasion et entamer quelques pas de danse sur la piste. Le ciel qui s'était montré clément toute la journée s'est déchaîné dans la soirée. Pas suffisamment pour décourager les nombreux visiteurs encore présents.

Le repas des anciens



Le « 3^{ème} âge » s'était donné rendez-vous dans la salle à l'invitation de la municipalité. 60 ans pour les plus jeunes, 95 ans pour la doyenne et une envie partagée de passer un bon moment ensemble. Chacun aura apprécié le repas préparé et servi par l'équipe du restaurant « l'Ô à la bouche » de Guerting ainsi que les chants improvisés par quelques choristes courageux et repris en chœur.

La kirb

La fête de Coume retrouverait elle un nouveau souffle ? La soirée dansante de la St Martin organisée par les associations a réuni près de deux cent personnes de tous âges dans la salle des fêtes. Moules et frites ont été servies à volonté et la piste de danse ne s'est vidée que très tard dans la nuit.

90 ans pour Jeanne Douilly et Elsa Ristic

La population compte deux nonagénaires supplémentaires. Jeanne Douilly est née à Coume le 30 mai 1924. Toute sa vie, elle a collectionné des objets anciens transformant sa maison en véritable musée des traditions lorraines ; une passion qui allait jusque dans le langage courant qu'elle adorait agrémenter de quelques proverbes en patois.

Elsa Ristic a vu le jour à Coume le 6 août 1924. Elle raconte avec passion et humour sa jeunesse coumoise,



l'exode de la population dans la Vienne, la rencontre avec son mari, prisonnier yougoslave dont elle fait la connaissance sous l'occupation. Son témoignage a été utile dans la reconstitution du drame du Ban St Jean. A 90ans, elle écrit, chaque jour, dans son petit journal les souvenirs et le quotidien.



Les Associations



bonne humeur ; les séances de yoga et le tennis de table. Nouvelle activité : la Batuka, une forme d'aérobic qui se pratique sur des musiques latines (salsa, rumba, samba...). Ses mouvements s'inspirent de ceux des danses associées et de ceux des arts martiaux. Dans tous les cas, c'est un excellent exercice pour le rythme cardiaque et le renforcement général du corps et des muscles. Le centre aéré a fonctionné durant deux semaines pendant les vacances d'été sur les thèmes de « Comme fait son cinéma » et « Dans l'univers des Dessins Animés », avec projection ouverte aux parents.



Le foyer des jeunes

Le Foyer des Jeunes poursuit ses activités en 2014 avec les cours de cuisine où l'on apprend à concocter de bons petits plats sous la direction de Mr Bordin le tout suivi d'une dégustation des mets réalisés ; la gymnastique rythmique pour vous sculpter un corps de rêve dans la joie et la



Le conseil de fabrique



Son rôle est avant tout d'assurer le bon entretien de l'église, du mobilier et des effets, du fleurissement, de l'orgue et de la chorale, de la préparation des offices, de la gestion de l'activité paroissiale en somme. Mais une fois l'an, le conseil de fabrique dont la composition est restée inchangée autour de Laurent Gresset organise sa traditionnelle choucroute préparée par Betty. Il y avait près de 150 convives réunis autour du comité qui clôtura la journée par une tombola.

Les Associations

Les Arboriculteurs



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. La saison 2013-2014 fut très généreuse en fruits et les va-et-vient autour du local de distillation se sont multipliés, laissant planer une agréable senteur. Pommes, poires, mirabelles et cerises se sont transformées en un nectar qui fait la réputation des caves coumoises. Certains se sont essayés à la prune ou à la framboise ou même innover avec le coing...



Le football club



Les footballeurs du FC Coume ont connu une très belle saison 2013-2014 qui a vu leur équipe fanion monter en 2^{ème} division du district Mosellan, une récompense qui couronnait une belle saison à la satisfaction du nouveau coach Pascal Bour. Côté jeunes, le club

du président Guy Gresset alignait pour la première fois depuis longtemps une équipe de jeunes débutants encadrée par Kevin Georges. Deux dirigeants du club local ont été décorés de la médaille du mérite du district mosellan lors de l'assemblée générale, à savoir : le président Guy Gresset et Patrick Giraldo. Mais il n'y a pas que le côté sportif... Côté festif, tout commence avec l'arbre de Noël pour les jeunes joueurs et enfants de joueurs. Les footballeurs ont assuré également lors des manifestations coumoises comme le Téléthon, la fête patronale et la fête du tracteur ; ils ont pris des initiatives festives en renouant avec la soirée carnaval ; le désormais traditionnel tournoi de « tout le village joue au foot » qui réunissait cette année, jeunes et anciennes gloires du FC Coume, suivi de l'élection de miss FC Coume. Enfin, l'incontournable tournoi de pétanque qui ouvre la nouvelle saison où Jean-Michel et Marcel, notre paire de champions locaux est toujours à la recherche d'un premier titre.



Les Associations

L'amicale des retraités

Les années passent pour l'amicale des retraités créée en 2003 sans qu'ils soient à cours d'inspiration puisqu'ils offrent un programme annuel d'activités toujours aussi varié et chargé. Participation active au Marché de Noël ainsi qu'au Téléthon, organisation de repas dansants, une semaine de vacances mémorable en Bretagne, fête du 14 juillet, brocante, soirée cochonnailles et beaujolais nouveau lors de l'assemblée générale et pour finir l'année une sortie au marché de Noël à Colmar. On retrouve les mêmes grands rendez-vous dans le programme annoncé pour l'année 2015 avec des moments de convivialité, de retrouvailles et de découvertes notamment avec un voyage dans les



Dolomites prévu en juin. Il ne faut pas oublier les incontournables jeudis « café-klatch », tous les 15 jours au cours desquels belote, rami, discussions animées et gâteaux font bon ménage. Pas de place pour l'ennui pour les membres de l'amicale.

L'amicale des sapeurs pompiers

Les coumois sont habitués à les voir arriver, sirène en tête, au moindre appel de détresse. Mais cette mission de secours, ô combien indispensable, n'empêche pas les pompiers de participer aux différentes manifestations du village. Ils sont présents au Téléthon, à la fête patronale, à la fête du tracteur. Avec le football club, ils organisent l'arbre de Noël des enfants. Ils n'oublient pas d'honorer Sainte Barbe avec un hommage aux anciens. Pour mieux se faire connaître, ils ont organisé une journée « portes ouvertes » en 2014 qui a connu un vif succès auprès de la population et ont pu faire étalage de leur matériel et de leur professionnalisme. L'amicale présidée par Raphaël Hilt a également organisé un week-end familial en Allemagne pour les pompiers et leurs familles.



Le club épargne

Histoire de se dégourdir les jambes à la sortie de l'hiver, le club épargne invite chaque année à la mi-mai les marcheurs pour une randonnée entre plaine et forêt. Après deux années bien arrosées, le temps était timidement de la partie cette année et le groupe de marcheur s'est étoffé au moment de passer à table « chez Cindy ». Les épargnants ont d'ailleurs fait de ces rendez-vous gastronomiques le fil conducteur de leurs activités puisqu'ils proposent également la soirée beaujolais, le banquet annuel et l'accueil de St Nicolas à l'occasion de l'assemblée générale.



Une année à l'école



Jolie fête regroupant les enfants des deux écoles pour marquer la fin de l'année scolaire. Chants, danses et repas en plein air ont rythmé cette journée.



Rentrée sous le signe du soleil pour les 17 élèves de maternelle et les 41 élèves de l'élémentaire. Belle année à tous!



Très belle rencontre avec Fabian Grégoire, auteur du livre « Les cloches de la Libération » suite à la participation des élèves de CE2-CM1-CM2 au rallye jeunesse organisé à l'occasion du salon du livre Boulay-Bouquin.



Les enfants de l'école maternelle ont apprécié une journée passée à la ferme Schertz en mars dernier, ils ont notamment participé à la fabrication du pain avec Werner et fourragé les vaches avec Michaël et Natacha.

A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de l'école élémentaire ont pris leurs goûters sur le thème du lait : lait fraise, menthe ou chocolaté, yaourts préparés par leurs soins, différents fromages tranchés, fromage blanc sucré ou salé (sel et ciboulette).



Equipés de gants et de bonne volonté les enfants de l'école maternelle ont participé au nettoyage de printemps aux abords du stade et malheureusement la collecte a été fructueuse.



La Mémoires de la libération

De nombreuses commémorations ont rappelé en 2014 le débarquement allié en Normandie et la libération des communes française. Pour ceux qui vécurent les évènements, les souvenirs sont teintés d'expériences personnelles. Nous avons relaté dans l'édition de 2013 l'histoire de Clément Douilly, enrôlé de force sous l'uniforme du Reich sur le front Est. Nous avons recueilli cette année quelques témoignages de femmes.

Travail obligatoire

Pour beaucoup de mosellanes et d'alsaciennes, l'occupation fut synonyme de travail obligatoire. A partir de 1941, la classe 1923 est appelée pour satisfaire pendant 6 mois au RAD, service du travail obligatoire au service du Reich (Reichsarbeitdienst). Germaine Helstroffer (née Borr) a 18 ans lorsqu'elle est convoquée au conseil de révision organisé par les autorités allemandes à Boulay. Le 4 novembre, accompagnée de son père, elle prend le train qui l'emmène à Eisenberg dans le Palatinat. Elles sont une soixantaine, françaises et allemandes, à découvrir la vie dans un camp, dans des chambrées de douze personnes, rythmée par les rituels levers et descentes de couleur, le port au quotidien de l'uniforme. Chaque mois, les travailleuses sont réaffectées dans des familles ou des fermes pour aider au travail journalier car les hommes sont au front. Germaine raconte le fanatisme de certains et la peur des représailles ou des dénonciations pour les autres. Cette même crainte, elle l'a ressentie, ce 27 novembre 1944, debout devant la maison avec son père tandis que les premiers soldats américains débouchaient dans le village par la colline en face de la maison.

Le souvenir de la libération du village

A l'arrivée des soldats américains, la plupart des familles coumoises s'étaient réfugiées dans les caves du village. Clément Douilly se rappelle que des soldats allemands prêts à se rendre et qui avaient déposé leurs armes se trouvaient parmi elles dans la cave de la maison. La ferme Géronimus avait également recueilli de nombreuses personnes venues se mêler aux jeunes hommes du village cachés depuis des mois pour éviter l'enrôlement.

Jeanne VIEIRA (née Gresset) confirme que plusieurs familles prirent le parti de rester devant leur maison, portes et fenêtres ouvertes, pour rassurer les soldats qui descendaient la rue. L'arrivée des américains permit enfin à son frère, réfractaire, de quitter la cachette aménagée près de la cheminée. Pour éviter de se retrouver pris dans des combats autour des forts de la ligne Maginot, de nombreuses familles coumoises avaient fui le village. Alphonse Gresset et ses parents s'étaient éloignés à Varsberg d'où il voyait des avions tourner au-dessus de Coume à la recherche d'une batterie allemande. Plusieurs familles de la rue de la forêt avaient quitté leurs maisons détruites par les bombes et les incendies dans les jours qui précéderent

l'arrivée des
soldats
américains.
Denise
Albert (née
Clessienne)

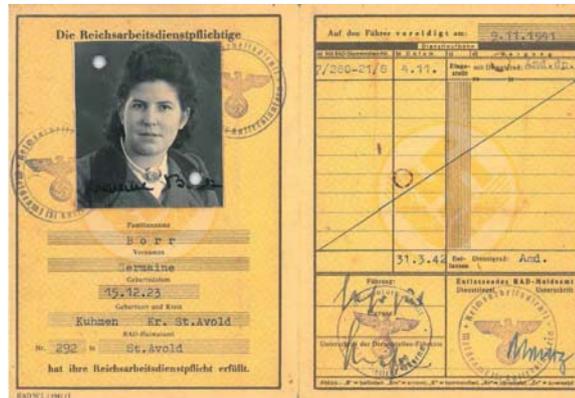


se souvient de sa maison en feu après un raid de l'aviation sur la batterie allemande qui était postée dans ce secteur.

Le drame d'une famille coumoise

Pour Alice Schmitt (née Klein), la libération de Coume prit des allures dramatiques. Quatre membres de sa famille sont réfugiés à Guerting ce 26 novembre 1944 au moment où les troupes américaines, convaincues de la présence de soldats allemands se retirant de la forêt de Coume, déclenchent un tir d'artillerie qui fera au total dix victimes civiles.

Le monument aux morts du cimetière porte aussi les noms de trois autres habitants de la commune décédés accidentellement pendant cette période : Emile Irthum et Jules Schertz consécutivement à des explosions d'engins et Marie-Thérèse Pohl, tuée accidentellement par un soldat qui nettoyait son arme.



Le coin du citoyen

Date à retenir pour 2015

Ludik'abrak le 24 janvier
Carnaval le 21 février
Choucroute du conseil de fabrique le 08 mars
Tout le village joue au foot les 23 et 24 mai
Fête du tracteur les 04 et 05 juillet
Brocante vide grenier le 23 aout
Fête patronale le 14 novembre

Générosité:

La vente de brioches de l'amitié au profit de l'AFAI (association d'aide aux personnes handicapées a rapporté 545 €. Merci à Nathalie et Muriel qui ont réalisé cette opération.

Civisme

Même à la campagne, il est utile de rappeler que quelques gestes simples facilitent la vie de tout le monde. L'utilisation des outils bruyants et des tondeuses est réglementé tout comme les feux de jardins. Le balayage des trottoirs et l'entretien des berges du ruisseau est à la charge des riverains. Il n'y a pas de déchetterie à l'arrière du stade; l'emplacement est exclusivement réservé aux besoins communaux. Les déchets du cimetière doivent être placés dans les sacs mis à disposition. La hauteur des haies et clôtures arborées en bordure de voirie est limitée. Merci de l'attention que vous porterez à ces recommandations courantes.

Déchetterie et Sydem'pass

Suite aux travaux d'agrandissement de la déchetterie, une barrière automatisée a été installée ; ainsi l'accès sur le site se fait à l'aide de la carte Sydem'pass, déjà en possession de chaque foyer ou professionnel du territoire. Cet outil de suivi informatique est indispensable au bon déroulement des différentes dotations : distribution automatisée des sacs multiflux, contrôle d'accès en déchetterie, contrôle des dépôts, etc...En cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte, le remplacement sera payant et son retrait se fera obligatoirement auprès des services du Sydeme. (<http://www.sydeme.fr>)

Elections

Les élections départementales destinées à élire les conseillers généraux auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Le canton de Boulay a été redécoupé et comprend en plus la ville de Creutzwald et les communes environnantes. Pour la première fois, les électeurs vont élire un binôme paritaire, soit un homme et une femme (et leur remplaçant et leur remplaçante) qui sera appelé à vous représenter en leur qualité de conseiller départemental au sein du conseil général de la Moselle pour les six ans à venir. Le Conseil Régional de Lorraine organisera le 1er février 2015 un référendum local sur la construction d'une gare d'interconnexion à Vandières (Meurthe et Moselle) et sur le devenir de la gare TGV de Louvigny (Moselle). Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Recensement de la population

Un recensement de la population sera réalisé du 15 janvier au 14 février 2015. L'agent recenseur, Mme Muriel Berviller a été chargé des opérations de recensement. Elle sera amenée à se présenter dans chaque foyer courant janvier pour vous remettre des documents à compléter ou vous expliquer la marche à suivre pour faire votre déclaration par internet. Le recensement a un caractère obligatoire, les renseignements collectés ont un caractère confidentiel et ne peuvent pas être diffusés auprès des autres administrations.

Les nouveaux horaires de la déchetterie

Lundi 14h à 18h
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 10h à 12h.



Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public:

Mardi soir : de 18h00 à 20h00
Samedi matin: de 9h00 à 11h30

Tél Fax Mairie: 03 87 35 92 67

Adresse internet de la mairie
mairie.coume@wanadoo.fr

Site internet de la mairie
mairie-coume.fr

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les questions se rapportant au cimetière:

Responsable:

M Denis Kremer:
tél :03 87 35 96 30

Adresse internet du Péricolaire
pericolaire2014coume@gmail.com
Tél : 03.87.75.68.60

Photo mystère



Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres). Les utilisateurs doivent niveler après usage.

Responsable:

M Raymond Dechoux:
tél :03 87 35 94 24

Les délégués des parents d'élèves

Maternelle:

Mme Schertz Candy
Mme Muller Nathalie

Primaire:

Mme Guidat Fatima
Mme Veenstra Julie
Mme Origer Carole
M Lusoli Mickaël

Ecoles

Maternelle:

tél :03 87 35 97 15

Adresse Internet:

ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire: tél :03 87 35 90 96

Adresse Internet:

ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.



Impression : A2DV Numérique - Florange - 03 82 82 53 10